

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

17X808

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1112 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MAHDAN Bouchach

Date de naissance : 01.01.1953

Adresse : hay Massira 171-71 Appt 4 GSA

Tél. : 06 66 12 49 59

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr REGAGUI WAFAA
Ophtalmologue
180, Bd Allal Ben Abdellah, 6ème étage
(au dessus de la pharmacie Mabrouka)
Tel. 0522 561 866

Date de consultation : 23 JUIN 2023

Nom et prénom du malade : MAHDAN Bouchach Age : 70 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 23/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiment des Actes
22 JUIN 2022	CS		250,00	Dr RIGRAUD Oncologue Sous la responsabilité de Mme Mahrouz 0622 561 866

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
*OPTICIEN <i>Bd Kods Inara II N°23 Ain Chock Casablanca</i>	14/11/13					3000,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
				Coefficient des travaux															
				Montants des soins															
				Début d'exécution															
				Fin d'exécution															
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																		
	<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>D</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td colspan="2"><hr/></td><td></td></tr> <tr> <td>B</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>G</td><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	<hr/>			B	00000000	00000000	G	35533411	11433553		Coefficient des travaux
H	25533412	21433552																	
D	00000000	00000000																	
<hr/>																			
B	00000000	00000000																	
G	35533411	11433553																	
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins															
				Date du devis															
				Date de l'exécution															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Wafaa REGRAGUI

SPÉIALISTE EN MALADIE
ET CHIRURGIE DES YEUX

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplôme de maladies inflammatoires et infectieuses
de l'université de Paris VII

Ex. médecin ophtalmologiste à Hôpital du 20 Août

Ex. médecin ophtalmologiste à Hôpital Sidi Othmane

Ex. médecin ophtalmologiste à la Polyclinique CNSS

Chirurgie de cataracte - Glaucome - Strabisme

Lentilles e contract - Maladies de la rétine



الدكتورة وفاء رڭراڭي

طبيبة اختصاصية
في أمراض و جراحة العيون

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

دبلوم في تعقفات وإلتهابات العين من جامعة باريس VII

طبيبة العيون سابقة بمستشفى 20 غشت

طبيبة العيون سابقة بمستشفى مولاي رشيد

طبيبة العيون سابقة بمصحة الضمان الاجتماعي

جراحة الجلاة - ضغط العين - طب الحول

مسالك الدموع - العدسات اللاصقة - أمراض الشبكية

لاتغيير لتاريخ الفحص

Casablanca le : 23 juin 2023

Mr. MAHDAN Bouchaib

Monture + verres correcteurs progressifs

VL : OD = (- 0.75 à 110°)

OG = (- 0.75 à 80°)

+Add EN VP : + 2.75 ODG

Dr REGRAGUI WAFAA
Ophtalmologue
180, Bd Anoual - 1er étage
(au dessus de la pharmacie mabouka)
Tel: 0522 561 866

OPHTAL MOLOGUE
Dr REGRAGUI WAFAA
180, Bd Anoual - 1er étage
(au dessus de la pharmacie mabouka)
Tel: 0522 561 866

Docteur Wafaa REGRAGUI
SPÉCIALISTE EN MALADIE
ET CHIRURGIE DES YEUX

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca
Diplôme de maladies inflammatoires et infectieuses
de l'université de Paris VII

Ex. médecin ophtalmologiste à Hôpital du 20 Août
Ex. médecin ophtalmologiste à Hôpital Sidi Othmane
Ex. médecin ophtalmologiste à la Polyclinique CNSS
Chirurgie de cataracte - Glaucome - Strabisme
Lentilles e contract - Maladies de la rétine



الدكتورة وفاء رڭراڭي
طبيبة اختصاصية
في أمراض و جراحة العيون

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
دبلوم في تعقفات وإلتهابات العين من جامعة باريس VII
طبيبة العيون سابقة بمستشفى 20 غشت
طبيبة العيون سابقة بمستشفى مولاي رشيد
طبيبة العيون سابقة بمصحة الضيام الاجتماعي
جراحة الجلاة - ضغط العين - طب الحال
مسالك الدموع - العدسات اللاصقة - أمراض الشبكية

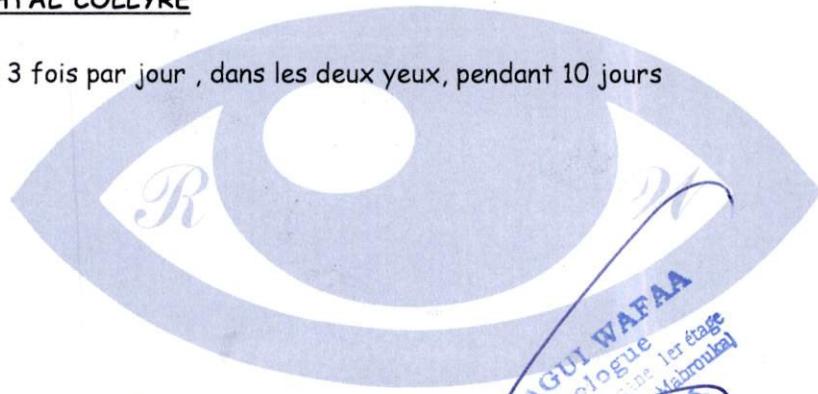
لاتغير تاريخ الفحص

Casablanca le : 23 juin 2023

Mr. MAHDAN Bouchaib

1/ SOPHTAL COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 10 jours



180 ، شارع أنوال - الطابق الأول - سيدى عثمان (فوق صيدلية مبروكة) - الهاتف: 05 22 56 18 66
180; Boulevard Anoual - 1er Etage - Sidi Othmane (au dessus de la pharmacie mabouka) - Tél: 05 22 56 18 66

AL HORRIA OPTIQUE

Ain Chock, Bd Al Qods,
Inara 2 N° 23
Casablanca



بصريات الحرية

عن الشق، شارع القدس
إيارة 2 رقم 23
الدار البيضاء

Tél. : 05 22 21 52 03

ICE : 00177430000066 - IF : 51457135 - TP : 34048956 - CNSS : 4406973 - RC : 419894

F. 0002648

Docteur : WAFAA REGAAGUI
Mr. : MAHDAN BOUCHAIR

Nomenclature :

Montures :	VL	optiques	1200,-
	VP		
Type de verres :	CRISTALUP Progressif		

* VISION DE LOIN :

OD :	Axe : 110°	Cyl : 0,75	Sph :	900,-
OG:	Axe : 80°	Cyl : 0,75	Sph :	900,-

* VISION DE PRES :

OD :	Axe :	Cyl :	Sph :	
------	-------------	-------------	-------------	--

OG:	Axe :	Cyl :	Sph :	
-----	-------------	-------------	-------------	--

Add : + 3,75

*Bd Kods Inara II
N°23 Ain Chock
Casablanca*

Total : trois M. fls dh = 3000,- Dh

Date: 14.9.83